GANNAT Actualités

N°76 - Juillet 2015

Parution bimestrielle de la Ville de Gannat

La Grande rue dévoile son nouveau visage

Après trois mois de chantier, comme prévu au planning, la première phase des travaux de rénovation de la Grande rue est terminée. Pour le plus grand bonheur des riverains, qui retrouvent une certaine douceur de vivre, pour les commerçants, qui profitent d'un pas de porte plus agréable et surtout premier pas de notre volonté de redonner ses lettres de noblesse à notre centre-ville vieillissant.

Deux entreprises sont principalement intervenues lors de ce chantier. La société La SADE, qui s'est occupée des réseaux d'assainissement et d'eau potable, en collaboration avec le Syndicat des eaux Sioule et Bouble. L'entreprise Colas, qui s'est, quant à elle, chargée de la chaussée, de la pose des pavés en porphyre et du béton désactivé sur les trottoirs. La maîtrise d'oeuvre a été menée par le cabinet Réalité. Les travaux de rénovation de la Grande rue et de la rue Ronchaud, réalisés en cohérence avec les aménagements antérieurs du centre-bourg, ont coûté près de 250 000 € HT. La deuxième phase de travaux, qui devrait intervenir l'année prochaine, concernera la Grande rue de la place Fontenay à l'avenue du Général Rabusson, ainsi que la rue Serise.

En parallèle, nous travaillons sur le projet de redynamisation de notre cœur de ville et de sauvegarde de nos commerces de proximité.

GANNAT *Gannat la ville à la campagne*

▼ **Réalisation du béton désactivé sur les trottoirs.**

◢ **Assemblage d'un regard d'assainissement**

▼ **Réunion de coordination avec les entreprises, en présence de Mme le Maire**

◢ **L'état du réseau existant et des câbles de télécom avant les travaux**

Edito du Maire

Chères Gannatoises, Chers Gannatois,

A l'heure où le Parlement va adopter la loi Notre (Nouvelle Organisation territoriale de la République) les élus locaux et notamment les élus des communes rurales sont inquiets. En effet, certainement qu'une certaine rationalité est nécessaire dans notre organisation territoriale mais stimulation à excès de mutualisation, augmentation des périmètres intercommunaux, transfert de compétence, baisse des dotations de l'Etat, volonté de fermeture de service public dans les plus petites villes (dont les écoles), peuvent effrayer un certain nombre d'élus qui ont à cœur de défendre la qualité de vie et l'attractivité de leur territoire.

Néanmoins, j'ai bien conscience que des réformes sont indispensables pour garantir une efficacité à notre pays et conserver notre influence au niveau européen et international. Pourtant, il ne faut pas supprimer tous les maires, les conseillers bénévoles qui entretiennent leur village, qui s'occupent des personnes âgées, qui rendent visite aux nouveaux habitants. Trop de rationalité étouffera le lien social qui est impossible à quantifier.

Pour cela, il va de notre devoir d'organiser au mieux notre bassin de vie, en se confrontant à la réalité. Les discussions s'animent autour des périmètres intercommunaux et la volonté est de garder, pour notre territoire, notre identité rurale tout en nous appuyant sur deux forces majeures : le tourisme, par la vallée de la Sioule (avec Sioule Colette et Bouble) et le bassin industriel formé avec Saint Pourçain. Nos territoires sont complémentaires : diversité des entreprises, réseaux autoroutiers et routiers, complémentarité agricole et viticole… Aujourd'hui, nous discutons ensemble et apprenons à nous connaître. Est-ce que cela aboutira ? Nous verrons. En tout cas, nous avons la volonté de préparer le changement plutôt que de le subir. Dans le même sens, nous maintenons également les discussions avec le bassin d'Aigueperse mais l'Etat ne voit pas d'un bon œil d'outre passer cette frontière départementale…. Alors que nous siégeons tous à la métropole Clermont Vichy….

Par ailleurs, les réformes sont en route. Depuis le 1er juillet 2015, ce n'est plus la Direction Départementale des Territoires (DDT) qui instruit pour vous Gannatois vos permis de construire, permis d'aménager, mais, votre Communauté de Communes qui a repris ce service en application de la loi Alur. Ainsi, notre volonté a été de préserver proximité et connaissance du territoire.

Enfin, à travers ce Gannat Actualités, vous retrouverez toutes les nouveautés au service des familles pour la rentrée. L'équipe majoritaire a à cœur d'organiser petit à petit un service efficace et moderne au service des concitoyens. Nous construisons l'avenir et ne reculons pas face aux difficultés et à l'instrumentalisation démagogique que certains vous présentent.

Au plaisir de vous rencontrer lors des festivités estivales dans notre belle ville,

Bien fidèlement,

Véronique Pouzadoux, Maire de Gannat.

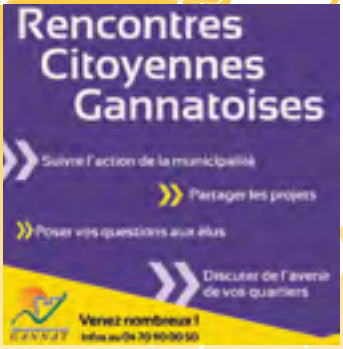

L'écho des quartiers

Zoom sur les réunions citoyennes gannatoises

Comme l'équipe majoritaire s'y était engagée en décembre dernier, nous désirons venir à votre rencontre dans vos quartiers en début d'année scolaire. Ainsi, nous nous promènerons dans vos quartiers pour prendre le temps d'échanger sur vos spécificités.
Au plaisir de se retrouver après la saison estivale :

MARDI 25 AOUT
17 h : Place devant l'école Bannier
17 h 45 : Place Paul Guilbaud (Place de la Gare)
18 h 30 : Le pastel
19 h 15 : Maison de quartier du Malcourlet
20 h : Lotissement rue André cavard
20 h 30 : Petit Poëzat

MERCREDI 26
17 h : Stade Muyard
17 h 45 : Parking des Pères
18 h 30 : Place rue des deux Ponts
19 h 15 : Quartier Cavillons (devant la station d'épuration)
20 h : Avenue Pierre Mendès France (niveau station essence)

JEUDI 27
17 h : Cour de l'école de Musique
17 h 45 : Parking de l'Eglise Sainte Croix
18 h 30 : Place Beausoleil
19 h 15 : Coteau du Lery
20 h : Puy de Mazerier

MERCREDI 2 SEPTEMBRE
17 h : Allée des Tilleuls – Bureau de vote
17 h 45 : Lotissement du Verger
18 h 30 : Salle TRN
19 h 15 : La noyeraie
20 h : Le Bouzol
20 h 30 : La Batisse

JEUDI 3 SEPTEMBRE
17 h : Place Hennequin
17 h 45 : Place Félix Mizon
18 h 30 : Place Pasteur
19 h 15 : Place Rantian
20 h : Place du Général de Gaulle
20 h 30 : Place Fresnaye

MERCREDI 9
17 h : Champ de Foire
17 h 45 : Lot. Le Verger Champommier
18 h 30 : Lot. La Sigilonnière
19 h 15 : Carrefour rue du Mouchet/chemin du confous
20 h : Place du souvenir Français

JEUDI 10
17 h : Peyrolles
17 h 45 : Les Chambons et Les Chillins (aire de covoiturage)
18 h 30 : Lot. Près Juliards et Avenue de la 1er Armée
19 h 15 : Maison du Folklore
20 h : Rue des Moulins / Rue du Moulins Gauthier

En bref

- **La piscine municipale** devrait être à nouveau en service (à l'heure où nous écrivons, l'information n'est pas encore confirmée)**.** En effet, suite à plusieurs jours de fermeture, liés à des problèmes techniques et aux travaux associés, la piscine municipale devrait rouvrir ses portes pour le plus grand bonheur des petits et des grands ! Elle sera accessible au public lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 20 h, le mercredi de 13 h 30 à 18 h 30 (de 18 h 30 à 20 h la piscine est réservée aux nages en longueur uniquement) et le samedi de 14 h à 20 h. La pataugeoire, extérieure et chauffée, sera, quant à elle, ouverte du lundi au vendredi de 14 h 30 à 18 h 30.

- **Abonnement annuel à la piscine municipale : prolongés !** La Muncipalité propose à tous les porteurs d'un abonnement annuel à la piscine municipale, de prolonger leur abonnement 2015 afin de compenser les jours de fermeture de cet équipement ces dernières semaines. Les modalités de mise en œuvre vous seront expliquées par le personnel à l'accueil de la piscine.

- **Lancement du portail national www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr**. Le Ministère des Affaires sociales de la Santé et des Droits des femmes, ainsi que la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), viennent de lancer ce portail afin de permettre aux personnes âgées et à leurs proches un accès à l'ensemble des informations sur l'aide à l'autonomie. Si vous êtes confrontés à une situation de perte d'autonomie pour vous-même ou pour un parent, rendez-vous sur ce site www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr, vous y trouverez une mine de renseignements.

- **Le programme cinéma a fait peau neuve !** Une nouvelle édition papier - un nouveau format - qui bouscule un peu les habitudes de chacun mais qui fait la part belle à tous les cinémas programmés dans votre salle et à l'ensemble des animations qui vous sont proposées. Le Chardon est ouvert tout l'été et vous offre un choix hétéroclite des meilleures sorties estivales, avec chaque semaine au moins un film pour les enfants, un film d'action, un film français et un film art & essai en version originale. Suivez votre cinéma sur Facebook, profil Ciné Le Chardon.

- **Le marché hebdomadaire du mercredi matin restera place Pasteur durant tout l'été.**

Servic

De gauche à droite et de haut en bas :
Directrice du Service Enfance Jeunesse : Patricia DUMONT
Coordinatrice de l'Accueil Périscolaire : (accueil du matin et du soir, pause méridienne, Ateliers "Découverte" pour les primaires) : Clarisse Sabatier
Responsable du PAJ : Maud Martinez
Coordinatrice des Ateliers "Découverte" : TAP en maternelle, et responsable de l'ALSH : Valérie Mazel
Soutien administratif : Stéphanie Bogatko

Vent d'énergie, Enfan Objectif : ré

La Ville de Gannat possède d épanouissement. Tout au lon La mairie met en place, à pa service de Restauration Scol considérés comme des temps

Accueil Périscolaire

L'Accueil Périscolaire est un service de la municipalité habilité par un agrément Jeunesse et Sport. Il est mis en place pour les enfants en maternelle et en primaire, avant et après les heures de classe. L'équipe d'encadrement propose des animations diverses et variées qui permettent aux enfants de découvrir et ou pratiquer des activités ludiques favorisant l'épanouissement intellectuel, physique et culturel.

Il se divise en plusieurs temps :

- l'accueil périscolaire du **matin**, qui permet aux parents de déposer leurs enfants, entre 7 h 30 et 8 h 30
- la **pause méridienne** se déroule entre 11h 45 et 13 h 45. Les animateurs sont présents et proposent des grands jeux avant ou après le temps de repas
- les **Ateliers "Découverte ": TAP gratuits**, qui sont proposés les mardis et vendredis de 15 h à 16 h 30
- l'accueil périscolaire du **soir** qui s'effectue entre 16 h 30 et 18 h 30 et permet aux parents de laisser leurs enfants à l'accompagnement à la réalisation des devoirs et/ou à des animations.
- l'accueil périscolaire du **mercredi après midi** à l'ALSH à Mazerier, les mercredi et samedi au Point Accueil Jeunes.

Les enfants sont encadrés par une équipe de 8 agents permanents diplômés, accompagnés des Agents spécialisées des Ecoles Maternelles pour les plus petits (ATSEM). Pour les Ateliers "Découverte", les services municipaux et des intervenants extérieurs sont sollicités.

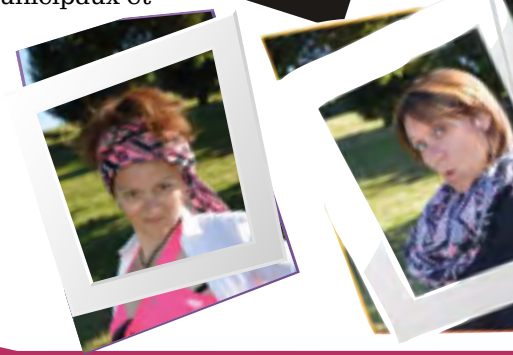

Les ATSEM -->Champ de Foire : Marie-Claude Fabre, Christelle Gothiaux, Jennifer Gennebrier, Malcourlet : Andrée Brutus, Nadine Vanini, Laureen Bourrachot, Eugène Bannier : Françoise Channet, Christine El Sayed (absente sur la photo) et Laureen Williaume

e Enfance et Jeunesse

L'univers des enfants

de dynamisme et de nouveautés aux services
ce Jeunesse et Restauration Scolaire.
pondre au mieux aux attentes des parents

de nombreuses structures pour les enfants afin de les accompagner au mieux dans leur développement et leur g de la journée, les services municipaux répondent aux besoins des enfants mais aussi aux attentes des parents. rtir de septembre 2015, un guichet unique destiné à faciliter vos démarches administratives et à regrouper le laire ainsi que le service Enfance et Jeunesse. Les temps précédés d'une journée ou demi-journée d'école sont s périscolaires. Les vacances sont des temps extrascolaires.

Point Information jeunesse (PIJ)

Le PIJ est un lieu d'accueil gratuit accessible sans rendez-vous et ouvert à tous. Ses domaines de compétences sont l'orientation, l'emploi et les stages, la santé, le social et les loisirs. Une documentation en libre accès, des revues, des ordinateurs sont à votre disposition. Marie-Emilia Roumeau, animatrice de la structure vous guide dans vos recherches et vos projets. Le PIJ est ouvert au public les lundi et mercredi de 13 h 30 à 18 h, mardi et jeudi de 9 h à 12h, vendredi de 15 h à 18 h.

Contact : Marie-Emilia Roumeau au 04 70 90 26 70 / www.info-jeunes.net

Point Accueil Jeunes (PAJ)

Le PAJ accueille les enfants à partir de 11 ans (scolarisé au collège) et jusqu'à 17 ans. Maud Martinez, responsable de la structure et Alexandra Pabiot, animatrice, encadrent les jeunes. C'est un lieu de rencontres, d'échanges, d'informations et d'expression favorisant l'émergence de projets. Ouverture pendant **l'année scolaire** : mardi, jeudi et vendredi de 17 h 15 à 19 h et les mercredi /samedi de 14 h à 18 h (du 1er avril au 31 octobre) et de 13 h 30 à 17 h 30 (du 2 novembre au 31 mars). Ouverture pendant les **vacances scolaires** : lundi au vendredi de 10 h à 18 h et de 14 h à 18 h mais les horaires sont modulables en fonction des activités proposées.

Contact : Maud Martinez au 06 75 38 21 37
Suivez l'actualité du PAJ sur Facebook : profil Point Accueil Jeunes

L'Accueil de Loisirs (ALSH)

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), plus connu sous le nom de "centre de loisirs" se situe à Mazerier. Il peut accueillir 120 enfants, à partir de 2 ans ½ s'ils sont scolarisés (sinon 3 ans). C'est une structure de loisirs éducatifs qui a pour objectif de compléter les missions d'éducation de l'école et de la famille, ainsi que de favoriser la socialisation de l'enfant. Dirigée par Valérie Mazel et encadrée par une équipe d'animateurs diplômés, elle accueille vos enfants les mercredis après-midi (temps périscolaire) et pendant les vacances scolaires (temps extrascolaire). De nombreuses animations, sorties à thème sont proposées, ainsi que des mini-séjours.

Contact : Valérie Mazel 04 70 90 80 97

Les Animateurs à l'ALSH et à l'accueil périscolaire (de gauche à droite) : Alexandra Pabiot (aussi animatrice au PAJ) Amélie Dautraix, Jérémie Guillon, Yoann Chaucheprat, Célia Deville, Laëtitia Ayat, Stéphanie Petiniot et Florence Kikkert.

À partir de septembre

Guichet Unique du Service Enfance et Jeunesse

Service Enfan

L'univers d

Préinscriptions scolaires et restauration scolaire

Agnès Filleton et Amandine Merle (photo ci-contre) gèrent les réservations des repas, les préinscriptions scolaires et le Guichet Unique (facturation).

Les préinscriptions à l'école s'effectuent pour les enfants entrant à l'école maternelle et en cours préparatoire entre les mois de mars et mai précédant la rentrée. Ces démarches se font auprès du guichet unique.

Concernant la restauration, chaque école possède sa propre salle. Les repas sont confectionnés par le restaurant scolaire des services municipaux, en respectant les conditions d'hygiène et de sécurité. Les menus sont élaborés avec le concours d'un diététicien agréé et répondent aux besoins nutritionnels des enfants en matière d'équilibre, qualité et quantité.

Contact : Guichet Unique du Service Enfance et Jeunesse, Maison des Services et de la Solidarité, 14-16 allée des Tilleuls. Tél. 04 70 90 93 04.

1ère nouveauté

Création d'un guichet unique

Dans un souci de simplifier et de centraliser les démarches administratives des familles, la mairie de Gannat a décidé de mettre en place **à partir du mois de septembre un guichet unique administratif, regroupant plusieurs services municipaux en direction de l'enfance et de la jeunesse : la restauration scolaire, le périscolaire et l'extrascolaire.**

Chaque enfant scolarisé dans une école publique, maternelle et primaire devra être inscrit administrativement au guichet unique, auprès d'Agnès Filleton et Amandine Merle. Ce dossier permet de fournir à la Direction de l'Enfance et de la Jeunesse l'ensemble des pièces requises afin d'assurer la sécurité de votre enfant dans le cadre des différentes activités, même si votre enfant vient de façon exceptionnelle.

*** 1er avantage : la centralisation des données de votre enfant**.
Les familles ne rempliront plus en doublon les renseignements nécessaires à la constitution de dossiers pour les services municipaux. Pour cette année il est impératif de retourner le dossier d'inscription, complété avec les pièces justificatives au guichet unique. Les années suivantes, un récapitulatif de votre déclaration vous sera restitué et il vous suffira d'indiquer les changements survenus (déménagement, changement de numéro de téléphone, etc…).

*** 2ème avantage : la facturation unique**.
Une seule et unique facture sera éditée pour les familles. Les parents recevront une facture mensuelle (détaillée) regroupant toutes les prestations pour tous les enfants. Celle-ci pourra être envoyée par mail.

*** 3ème avantage : tarification au coût horaire pour l'accueil péri et extrascolaire calculé en fonction des revenus du foyer fiscal.**

2ème nouveauté

Evolution du Portail famille via Internet

Le portail famille consultable via internet, sur le site www.bassin-gannat.com vous permet d'effectuer les démarches nécessaires pour réserver ou annuler une réservation aux différents services, régler vos factures... A l'inscription de votre enfant au guichet unique, un code identifiant et un mot de passe vous seront remis afin de vous permettre d'accéder à votre espace personnel. A partir de là, vous pourrez consulter vos factures, effectuer vos règlements (connexion sécurisée), modifier vos informations personnelles (certaines rubriques sont soumises à validation par des pièces justificatives sont nécessaires), et communiquer avec notre service pour toute demande particulière.

Pendant le mois de septembre et d'octobre, afin de vous familiariser avec le portail famille, une personne de la municipalité vous montrera comment utiliser l'outil. Vous pourrez par la suite, refaire la manipulation chez vous, 24h/24h, 7j/7 et en toute sécurité.

ce et Jeunesse

les enfants

3ème nouveauté

Accueil Périscolaire jusqu'à 18 h 30

L'Accueil Périscolaire aura lieu de 16 h 30 à 18 h 30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi. L'équipe d'animation proposera des activités ludiques, orientées vers les jeux et le loisirs.

4ème nouveauté

Modification des lieux d'accueil à 16h30

Les lieux d'accueil changent pour l'Accueil Périscolaire du soir, entre 16 h 30 et 18 h 30.
Pour les élèves des écoles maternelles du **Champ de Foire, d'Eugène Bannier, des écoles primaires de Jean Jaurès et de Pasteur**, un regroupement est prévu sur l'école Pasteur. Dès 16 h 30, le bus municipal conduira les enfants des différentes écoles sur le lieu d'accueil, où ils seront récupérés par les parents.
Concernant les élèves des **écoles maternelles et primaires du Malcourlet, le lieu d'accueil reste inchangé** (au sein de l'école primaire).

5ème nouveauté

Inscription à l'accompagnement à la réalisation des devoirs

Une équipe de **bénévoles et d'animateurs** se charge d'accompagner les enfants dans la réalisation de leurs devoirs, les lundis et jeudis. Pour mieux organiser ce temps nous demandons aux parents d'**inscrire les enfants** et de ne pas venir les récupérer avant 17 h 30, dans le but d'optimiser la concentration et respecter le travail des encadrants.

6ème nouveauté

Repas du mercredi

Les enfants, le mercredi matin finissent l'école à 11 h 30. Si les deux parents travaillent, il est possible, **sur dérogation et après accord de Madame le Maire**, que les enfants prennent le repas à l'ALSH de Mazerier et qu'ils soient récupérés entre 13 h 15 et 13 h 30. **Attention, le temps d'accueil de 11 h 30 à 12 h 30 disparaît.**

7ème nouveauté

Fonctionnement différent à l'ALSH

Mercredi après-midi
L'Accueil de Loisirs accueille vos enfants à Mazerier le mercredi après-midi dès 13 h 30 et jusqu'à 18 h 30. Pour les élèves qui ne font pas partie des écoles publiques de Gannat, possibilité d'être accueillis dès 11 h 30 juqu'à 18 h 30 (repas facturé, temps d'accueil facturé à partir de 13 h 30). Les modalités de départ sont modifiées. Vous pouvez inscrire votre enfant de 13 h 30 à 16 h 30 ou de 13 h 30 à 17 h 30. Dans cette éventualité, il faudra venir le chercher à Mazerier. Sinon vous pouvez le récupérer au Champ de Foire à 18 h 10, au Malcourlet à 18 h 20 et à l'école Pasteur à 18 h 30.

Vacances : un calendrier annuel des vacances et des délais d'inscription sera établi.
L'ALSH fonctionne pendant les vacances. Les enfants peuvent venir le matin de 7 h 30 jusqu'à 11 h 30 à 12h30, l'après-midi de 13 h 30 à 17 h 30 jusqu'à 18 h 30 ou sur la journée entre 7 h 30 et 18 h 30 maximum.

Attention le système de réservation change :
*** Annualisatin des réservations avec la possibilité de modifier avant le 25 de chaque mois via le portail famille,**
*** Réservations occasionnelles possibles selon les modalités suivantes :**
- Restauration scolaire : le lundi avant la semaine concernée,
- Accueil périscolaire matin et soir : 8 jours avant.

Service Petite Enfance

En complément des services Enfance et Jeunesse de la Ville de Gannat, vous pouvez être amenés à fréquenter la Maison de l'Enfance. Cette structure, gérée par la Communauté de Communes du bassin de Gannat, regroupe plusieurs services pour la petite enfance : le multi-accueil "Les Galipettes", le Relais d'Assistante Maternelle (RAM) et la halte jeux.

La Maison de l'Enfance

La Maison de l'Enfance, située Allée des Tilleuls, regroupe plusieurs services en direction de la petite enfance.

Le Multi-Accueil "Les Galipettes" dirigée par Patricia Dumont, accueille vos enfants à partir de 3 mois jusqu'à 4 ans. C'est un lieu d'apprentissage et de découverte, qui prépare les tout-petits à la séparation, à la vie en collectivité mais aussi l'entrée à l'école. Les enfants s'épanouissent dans un environnement ludique où des coins à thèmes sont disponibles, ainsi qu'un coin pour les plus petits. Le rythme des enfants est préservé, dortoir pour la sieste, salle de bain adaptée pour l'acquisition de la propreté… Le Multi-Accueil "Les Galipettes" c'est aussi des animations et sorties à thème proposées tout au long de l'année.
Vos enfants sont accueillis à l'heure à la demi-journée, ou à la journée suivant vos attentes. Vous pouvez aussi bénéficier d'un accueil régulier sur plusieurs jours : un contrat d'un commun accord est établi.
Afin de répondre au mieux aux parents, la structure ouvrira ses portes jusqu'à 18 h 30, ainsi que le mercredi toute la journée à partir de janvier 2016.

Le Relais Assistante maternelle : RAM itinérant, ce service de la maison de l'Enfance propose aux parents, enfants et assistantes maternelles, des temps d'animationsur les différentes communes de la communauté de communes. Lydie Crissa, en assure l'animation. Vous y trouverez également la liste des assistantes maternelles du territoire et leurs coordonnées.

Chaque mercredi de 9 h 30 à 11 h 30, une **"Halte Jeux"** est à votre disposition : lieu d'échange et de rencontre avec d'autres parents et enfants autour du jeux. Des services supplémentaires vous sont proposés : le prêt de jeux, mais aussi le prêt de matériel de puériculture.

Les 1er et 3ème mercredis du mois, de 14 h à, 17 h, une **animation**, **"salle d'attente" PMI au centre médico-social**, est proposée aux enfants : autour du livre, de la musique, de la motricité.

Horaires de la Maison de l'enfance :
lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7 h 30-18 h
A partir de janvier 2016 :
du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30

Incriptions occasionnelles pour "Les Galipettes" :
le 4ème mercredi de chaque mois entre 8 h et 12 h

Contact : 04 70 90 20 20
Contact RAM : Lydie Crissa 04 70 90 20 15

Les professionnelles de la Maison de l'Enfance
Directrice du Service Petite Enfance :
Patricia DUMONT, éducatrice de jeunes enfants

Les professionnels du Pôle Multi Accueil :
* Aurélia FAURE, éducatrice de jeunes enfants
* Daniel CASAMAYOR, auxiliaire de puériculture
* Laurianne SANNA, animatrice
* Maryline COMBES, adjoint administratif et animatrice
* Naïma AMARA, agent d'entretien et animatrice

Relais Assistantes Maternelles (RAM) :
* Lydie CRISSA, animatrice

Photo (de gauche à droite) : Maryline Combes, Laurianne Sanna, Patricia Dumont, Daniel Casamayor Aurélia Faure, Lydie Crissa et Naïma Amara.

Culture, sports et loisirs

Le festival, une 42ème édition haute en couleur

▲ La troupe du Botswana à Gannat. Crédit photo ANCT.

Le festival "Les Cultures du Monde" animera la ville pendant 10 jours dès la semaine prochaine. Les derniers préparatifs vont bon train pour l'Association Nationale Cultures et Traditions mais également d'un point de vue logistique pour les services techniques de la Ville qui sont à pied d'œuvre pour préparer l'arrivée des troupes d'artistes traditionnels ainsi que des très nombreux spectateurs. Cette année, les gannatois verront défiler, entre autres, des ensembles originaires du Brésil, de Bolivie, du Mexique, d'Inde, du Botswana, de Lithuanie, de Croatie ou encore de Martinique. Sans oublier les 50 ans de la Bourrée Gannatoise, le groupe fondateur du festival, qui seront dignement fêter lors du spectacle d'ouverture, sous le grand chapiteau installé au Champ de Foire, samedi 18 juillet. Cette édition 2015 apporte avec elle quelques nouveautés comme deux nouvelles nuits - latine et celtique -, une journée exceptionnelle samedi 25 avec un "festival tous azimuts", un nouveau village du Monde, lieu de spectacle et restaurant indien... Un programme des plus alléchants qui promet encore 10 jours de liesse et de partage autour des cultures du monde.

Réservations et informations sur www.cultures-traditions.org

Le musée municipal propose tout au long de l'été de nombreux ateliers pour les enfants de 5 à 12 ans autour de thèmes très différents : château-fort, armures de chevaliers, lettrines, blasons, vitraux... Des chasses au trésor sont également proposées, de même que des visites thématiques pour tout public en juillet et en août. Informations et réservations au musée municipal au 04 70 90 23 78 ou à musee@ville-gannat.fr. Le programme complet des animations est aussi disponible sur www.bassin-gannat.com, en mairie, à l'Office de Tourisme et au musée.

Fin de mandat pour les jeunes élus

▲ Les élèves de CM1 et CM2 lors de la journée inter-sportives organisée par les élus du CME.

Début juillet, les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants se sont réunis pour la dernière fois de leur mandat afin de faire le bilan de cette année écoulée et de présenter les différents projets qui ont été menés par les 26 conseillers. Deux dossiers ont majoritairement occupé nos jeunes élus durant ce mandat 2014/2015 : la réalisation de panneaux qui ont pour objectif d'inciter les propriétaires de chiens à ne plus leur faire faire leurs besoins dans des lieux non appropriés. Ces panneaux seront apposés au Champ de Foire.

Durant ce mandat, les élus du CME ont aussi consacré beaucoup de temps à l'organisation de la journée sportive inter-école, qui a eu lieu fin juin. Près de 150 élèves des classes de CM1 et CM2, des quatre écoles de la ville, ont participé à cette journée. Encouragés par leurs enseignants et plusieurs conseillers municipaux, les enfants ont participé à différentes activités sportives - gymnastique, athlétisme, badminton, football, rugby, handball, basket – encadrés par les responsables d'associations gannatoises. L'après-midi a été consacrée à des démonstrations de danses. Wendy Faure, champion du Monde de boxe française, a aussi initié les jeunes à cette discipline. Enfin, l'association "Jouons ensemble" a proposé de nombreux jeux de société aux enfants.

Les parents et les élus adultes présents au bilan de fin de mandat ont également constaté, au travers d'un diaporama retraçant l'année, la participation et l'engagement des jeunes élus du CME lors des commémorations et des cérémonies officielles. Une mobiliation essentielle qui permet à ces jeunes citoyens de comprendre un peu mieux les valeurs qui fonde la démocratie. Tout l'objectif d'un Conseil Municipal d'Enfants.

Gannat, c'est eux aussi !

Une jeune **ostéopathe, Caroline Poyet**, vient tout juste de s'installer à Gannat, dans les anciens locaux du magasin "Côté Papier", qu'elle a entièrement rénovés et transformés en cabinet de soins. L'ostéopathie est une discipline préventive et curative qui s'adresse à tout le monde, des nourrisssons aux personnes âgées. Exclusivement manuelle, l'ostéopathe traite une très grande variété de troubles de la santé, en s'adaptant à chaque patient et en s'appuyant sur les capacités d'autorégulation du corps humain. Caroline Poyet a suivi une formation de cinq ans, dont deux d'externat qui lui ont permis de pratiquer son art thérapeutique sur près de 150 patients. Alors en cas de petits ou gros maux, n'hésitez pas à la contacter. A noter que les consultations d'ostéopathie, facturée 50 €, sont de plus en plus remboursées par les mutuelles. Renseignez-vous auprès de la vôtre.

- **Caroline Poyet, ostéopathe, 24 cours de la République. Tél. 06 77 82 52 37 ou 04 70 41 19 58.**

Une bonne nouvelle pour toutes les femmes et les jeunes filles de Gannat et des alentours, qui n'auront plus à faire des kilomètres et à programmer 8 mois à l'avance leur rendez-vous chez le gynécologue : **Elsa Laconde, sage-femme libérale**, vous recevra dans son tout nouveau cabinet, situé au 49 grande rue. Cette praticienne assure le suivi gynécologique de contraception et de prévention, le suivi de grossesse (normal et pathologique), la préparation à la naissance, le suivi à domicile après accouchement et la rééducation périnéale. Après plusieurs années d'exercice en hôpital, Elsa Laconde souhaitait retrouver la relation au patient, prendre le temps de suivre, de conseiller et de soigner. Formée à l'aromathérapie mais également à la préparation et à l'accouchement en piscine, cette sage-femme est conventionnée. Cela signifie que ses consultations sont remboursées par la sécurité sociale au même titre qu'une consultation chez un praticien, avec, en outre, aucun dépassement d'honoraire.

- **Elsa Laconde, sage-femme, 49 Grande Rue. Tél. 06 42 17 18 74, www.elsalaconde-sagefemme-auvergne.fr / elsalaconde.sagefemme@gmail.com**

Fils d'agriculteur, élevé au grand air, Jérome Thibault Merklen se passionne pour les espaces verts et vient d'en faire son activité principale. Sa toute jeune entreprise, **JT Merklen**, propose des services d'entretien aux professionnels comme aux particuliers. Ses prestations regroupent tous les travaux de tonte, de taille ou encore de fauchages et débroussaillages. La tarification peut se faire à l'heure, à la demi-journée ou à la journée. JT Merklen propose aussi l'entretien des sépultures (forfait ponctuel ou annuel) et le désencombrement à la demande de votre maison, garage, local, etc. N'hésitez pas à contacter ce jeune entrepreneur, enthousiaste et méticuleux. Il saura sans aucun doute vous donner satisfaction.

- **JT Merklen, tél. 06 59 19 70 61.**

Le nouveau restaurant *Kanki Avantgarde*, situé au carrefour des avenues Jean Jaurès et République, dispose désormais de 300 m² de surface et de 3 terrasses. Daniel Bernard, propriétaire, a modernisé le concept pour en faire une chaîne nationale. Le Kanki emploie 10 personnes. Retrouvez le Kanki comme vous l'aimez avec une carte étoffée et toujours des plats à emporter. Tél. 04 70 90 17 38.

Le restaurant *Le Frégénie* a récemment changé de propriétaires. Messieurs Frédéric et Franck Clair, frères, ont racheté l'établissement qu'ils ont entièrement rénové. La grande nouveauté, c'est la magnifique terrasse qu'ils ont aménagée avec goût et qui accueille désormais 30 couverts. *Le Frégénie* propose une cuisine traditionnelle raffinée, avec un plat du jour les midis à 15 € (sauf le mercredi et le dimanche) . Tél. 04 70 90 04 65.

Opinion groupe majoritaire

100 % Gannat

A l'heure où nous écrivons ces mots, juin touche à sa fin... Un mois de juin animé, sous le signe du beau temps unanimement apprécié par celles et ceux qui ont déambulé dans les rues de Gannat pour faire du sport au cours des Olympiades, apprécier un concert, aller applaudir une pièce de théâtre ou un gala de danse. A ce titre, nous saluons l'investissement de tous ceux qui se sont associés au succès de ces manifestations. L'été aura bien sûr sa part d'animations, festival en tête. Alors n'hésitez pas à cueillir le jour présent. Carpe diem.

A l'heure où nous écrivons ces mots, la première tranche des travaux de la grande rue est terminée. La restauration de l'église sainte-Croix avance bon train. D'autres travaux se préparent, rue des Jonchères, route de Clermont pour plus de modernité et d'attractivité. La métamorphose se poursuit pour une évolution utile et nécessaire.

Hélas, à l'heure où nous écrivons ces mots, nous sommes soumis à un urgent besoin d'écrire. Cacoethes scribendi. Rarement, dans cette tribune, nous avons commenté la politique générale, mais les décisions et les événements récents ne laissent pas d'inquiéter. Ne craignons pas de dire la vérité ! Absit reverenta vero !

La ruralité paie un lourd tribut avec la fermeture annoncée de perceptions, de gendarmeries... Faut-il la détruire comme il fallait détruire Carthage ? Non ! Notre maire était présente à la manifestation de maintien de la perception d'Ebreuil, mais la vigilance est de mise.

En même temps, le chômage progresse, la baisse drastique des dotations n'y arrangeant rien qui permettrait pourtant aux collectivités d'investir et par là même aux entreprises de prospérer. Certes, il y a des économies à faire... Mais sur le dos des collectivités ?

Et puis il y a ces menaces, terribles, imprévisibles qui secouent l'actualité. Evidemment, les armes ne doivent pas céder à la toge (non cedant arma togae), mais nous sommes en droit d'attendre que l'expression "force doit rester à la loi" (poterit vis manere legis) ne soit plus frappée d'un anathème démagogique !

Enfin, vous aurez noté ces latinismes... comme un signal d'alarme : notre capital culturel, ce Capitole assiégé, fait l'objet d'une nouvelle charge, au nom d'un égalitarisme qui écrète, étête et guillotine plus qu'il n'exhausse, vidant de leur substance les sciences humaines et les humanités. Paul Martin, président de l'association Vita latina, prophétisait que bientôt nous aborderions des zones dangereuses où la finance appuyée d'un bras sur l'inculture et de l'autre sur le mépris de l'homme régenterait les politiques... Y serions nous ?

Opinion groupe minoritaire

Gannat en mouvement

Le festival de Gannat : nouveau tabou de la municipalité

Certaines personnalités politiques se sont approprié cette devise : "Faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait". C'est tout à leur honneur car elle prône les vertus de courage et de transparence.

Il n'en est visiblement pas de même pour des élus de la majorité gannatoise.

L'exemple le plus criant est sans nul doute celui du festival "Les Cultures du Monde".

A quelques jours de l'ouverture de la 42ème édition de cette manifestation culturelle emblématique de notre ville, il est pour le moins curieux de constater le traitement qu'en fait la municipalité.

Il a d'abord été déclamé urbi et orbi comme un slogan : "Il faut dépoussiérer le festival ! ".

Le dit- slogan n'étant suivi d'aucune orientation, d'aucune préconisation, d'aucune vision à partager, difficile de prendre cette apostrophe au sérieux !

Dans le même temps (conseil municipal du 5 mars 2015), la municipalité accordait à l'association nationale "Culture et Traditions" une subvention de 150 000 € pour la période 2015-2019. La principale obligation des parties consistant à "poursuivre et développer le festival". Un contenu vague et trop flou qui en dit long sur l'incapacité à envisager avec méthode l'avenir du festival et celui de l'association et leur place dans notre territoire.

Autre exemple significatif : le refus par les élus de la majorité de répondre aux questions des journalistes de France 3 Auvergne qui les sollicitaient pour témoigner de la situation des festivals culturels en Auvergne. Bouche cousue chez nos élus. On n'en parle pas...

Le festival "Les Cultures du Monde" est devenu tabou pour la majorité municipale ; à tel point qu'il ne figure même pas dans le calendrier des manifestations de juillet présenté dans le dernier numéro de "Gannat Actualités".

On l'aide mais on ne le dit pas. On dit qu'on veut le dépoussiérer mais on ne le fait pas.

On ne dit pas ce qu'on fait, et on ne fait pas ce qu'on dit. Voilà l'inverse d'une conduite politique responsable.

Il serait pourtant utile de mesurer les enjeux qui se posent en termes de politique culturelle, de lien social, d'activités touristiques, d'image et de valeurs pour notre territoire.

Ce n'est malheureusement pas la position adoptée par les élus de la majorité... à moins que ce billet ne participe à faire évoluer les choses dans le bon sens, à commencer par le contenu éditorial du journal "Gannat actualités".

Bon été à toutes et à tous.

Pour le groupe d'opposition Gannat En Mouvement : Patrick COLONNA d'ISTRIA, Maurice COLLANGES, Isabelle DUMAS, Lysiane LANARET, Sandrine MORIER et Hervé ROCHE.

GANNAT ACTUALITÉS

N°76 - Juillet 2015 - Tirage : 3600 exemplaires
Directrice de la publication : Véronique Pouzadoux
Rédaction et création graphique :
service communication de la Ville de Gannat
communication@ville-gannat.fr
Impression : Drouin Imprimerie, 63170 Aubière.

L'Agenda gannatois !

ça bouge dans ma ville

JUILLET

TOUT LE MOIS
Hôtel de Ville
Exposition des photos de Benoît Villechange.

Médiathèque
Exposition "L'aéropostale". Entrée libre.

SAMEDI 11
Place Hennequin
Marché Trad' Nocturne proposé par l'Office de Tourisme, de 18 h à 23 h. Artisanat, art et terroir. Animations, concerts...

LUNDI 13
Stade Roger Muyard
Retraite aux flambeaux et feu d'artifice vers 22 h. Fête foraine place Pasteur.

MARDI 14
Jardin public
"Pique-nique de la fraternité" : à l'occasion de la Fête Nationale, un rassemblement républicain est organisé suivi d'un pique-nique (repas tiré du sac). Animations l'après-midi.

MERCREDI 15
Office de Tourisme
Atelier brochettes de bonbons avec *Ambiance Gourmande*, à 14 h. Enfants de 5 à 12 ans. 5 € / enfant. Sur inscription auprès de l'Office de Tourisme, 04 70 90 23 78.

DU VENDREDI 17 AU DIMANCHE 26
Cœur de ville et quartiers
Le 42ème Festival *Les Cultures du Monde* reçoit des ensembles venus du Mexique, du Brésil, des Pays Baltes, d'Inde, de Croatie, du Botswana, de Slovaquie...

MERCREDI 29
Paléopolis
Enquête sur la colline aux dinosaures : de 19 h à 20 h 30 avec la Cie Coche Cuche Théâtre. Réservations au 04 70 90 16 00.

AOÛT

TOUT LE MOIS
Hôtel de Ville
Exposition des œuvres de Françoise Decombe. Entrée libre

DU SAMEDI 1ER AU DIMANCHE 16
Pavillon Delarue, jardin public
41ème exposition d'été de la Maison des Artistes et Artisans. Invités d'honneur : André Bonneyrat et Nina Seita. Entrée libre tous les jours de 15 h à 19 h.

MERCREDI 5
Paléopolis
Soirée cinéma "Sur la terre des dinosaures", vers 21 h 30. Séance gratuite.

MERCREDI 12
Paléopolis
Enquête sur la colline aux dinosaures : de 19 h à 20 h 30 avec la Cie Coche Cuche Théâtre. Réservations au 04 70 90 16 00.

MERCREDI 19
Office de Tourisme
Atelier observation du ciel et initiation à l'astronomie avec *Ciel Mon Ami*, à 14 h. Enfant à partir de 7 ans et adulte. 5 € par enfant, 7 € par adulte. Sur inscription auprès de l'Office de Tourisme, 04 70 90 23 78.

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23
Centre socioculturel
Tournoi de jeux de rôle proposé par *Jouons Ensemble* et la ville de Gannat. Infos au 06 44 90 32 22.

MERCREDI 26
Office de Tourisme
Atelier brochettes de bonbons avec *Ambiance Gourmande*, à 14 h. Enfants de 5 à 12 ans. 5 € / enfant. Sur inscription auprès de l'Office de Tourisme, 04 70 90 23 78.

SAMEDI 29
Place Hennequin
Marché Trad' Nocturne proposé par l'Office de Tourisme, de 18 h à 23 h. Artisanat, art et terroir. Animations, concerts...

SEPTEMBRE

TOUT LE MOIS
Hôtel de Ville
Exposition des œuvres d'Edith Sarrazin et Marie-Claire Eulalie. Entrée libre

VENDREDI 11
Médiathèque municipale
Lecture d'"Oxalyne, la princesse de Chrystal" par le poète dramaturge Victor Varjac. À 20 h 30. Entrée libre.

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13
Place du Champ de Foire
Gannat en Foires organisée par la Communauté de Communes du bassin de Gannat en présence d'Aurélien Rougerie !

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20
Centre-ville et musée municipal
Journées européennes du Patrimoine.